



© Samuel Dhote - Mission Bassin Minier

Réussir une transition juste : Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais L'héritage comme ressource

Mardi 24 mai 2022

Auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine



Fruit d'un développement non durable et d'une exploitation prédatrice de ses ressources, le Bassin minier, sur une longue trajectoire de plus de 40 ans de reconversion, n'a pas eu d'autre choix que de « réparer » les séquelles de l'activité minière et de tenter d'inventer un nouveau modèle de développement écologique, urbain, économique, social et culturel, ce processus étant toujours inachevé.

Cette dynamique de transition inclusive s'inscrit au cœur de son Plan de gestion « Patrimoine mondial de l'UNESCO » : comment combiner intégrité, authenticité et évolutivité ? Comment concilier le développement des énergies renouvelables, la rénovation thermique de grande ampleur, la rénovation urbaine, avec la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle de son patrimoine architectural, naturel et paysager ? Comment les habitants - dont une partie n'a pas de lien familial ni d'ancrage dans le bassin - voient le sens et se reconnaissent dans les valeurs de l'inscription ? Comment le transmettre au plus grand nombre ?

2022 sera l'année du 50^{ème} anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et du 10^{ème} anniversaire de l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial. Un alignement des planètes est à l'œuvre car au premier semestre 2022, la France présidera l'Union européenne.

Une triple opportunité pour l'organisation du Colloque qui mettra en lumière le rôle du Patrimoine mondial dans le chantier de la Transition, ouvert à l'échelle de la planète, avec la nécessité de faire converger :

- l'ensemble des Conventions de l'UNESCO, notamment celle de 1972,
- l'Union Européenne et ses politiques liées au Pacte Vert pour l'Europe, stratégie de croissance qui vise à mettre l'Europe sur les rails de la transition vers une société neutre pour le climat, juste, et dotée d'une économie compétitive et efficace dans l'utilisation des ressources.
- et la France en particulier avec la loi du 23 août 2021 « climat et résilience » et le « zéro artificialisation nette » qui aura des impacts sur les Biens « Patrimoine mondial »

Les 49 Biens français « Patrimoine mondial de l'UNESCO » - et le Bassin minier du Nord-Pas de Calais au premier plan - sont attendus sur la question de la transition juste qui demande à relever des défis sociaux, économiques et environnementaux d'une ampleur inédite. A ce titre, il est de la responsabilité des gestionnaires des Biens « Patrimoine mondial de l'UNESCO » d'être contributifs sur de multiples sujets comme ceux de l'éolien, du solaire et de la biodiversité, de l'amélioration du cadre de vie des populations locales et de montrer que le Patrimoine mondial fait partie des solutions de la transition.

Dans sa catégorie définie par le Centre du patrimoine mondial comme « paysage culturel évolutif vivant », le Bassin minier est « l'œuvre combinée de l'Homme et de la nature » et sa trajectoire lui permet de concilier de manière transversale les enjeux du développement durable et de la préservation du patrimoine. Depuis 2012, la prise en compte de l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial dans les stratégies d'aménagement et de développement est en effet venue amplifier la trajectoire globale du Bassin minier vers sa transition environnementale, culturelle, économique et sociale, ce qui contribue fortement au rayonnement européen et international du territoire.

L'approche en trajectoire permet de tracer une dynamique de transition qui démarre par la question : d'où venons-nous ? Quelles sont nos ressources de départ ? De quel capital humain, urbain et social disposons-nous ? Que nous apprennent les quartiers miniers, leurs formes architecturales et urbanistiques leurs histoire ancienne et récente, marquée par des ruptures brutales économiques et sociales, à propos des enjeux contemporains liés à la transition ? Entre identité et stigmaté, quel fossé entre le regard porté sur les cités minières par les habitants et la perception de celui-ci par les personnes extérieures ?

Programme

8 h 30 Accueil des participants - café

9 h 00 - 9 h 30 - OUVERTURE

- **Catherine Chevillot**, présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine
- **François Decoster**, vice-président au Conseil régional des Hauts de France en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales
- **Sylvie Roger**, directrice du mécénat de la Caisse des Dépôts

9 h 30 - 10 h 15 - PROPOS INAUGURAL

par **Jean-François Caron**, maire de Loos-en-Gohelle,
président de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial

Le Bassin minier du Nord Pas de Calais : la trajectoire d'un territoire post industriel en transition, premier bilan et défis, 10 ans après l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

10 h 15 - 11 h 15 - LE PAYSAGE CULTUREL ÉVOLUTIF VIVANT, OUTIL DE LA « TRANSITION JUSTE » ?

Modératrice : Marie-Hélène Contal,
directrice du Développement culturel, Cité de l'architecture & du patrimoine

DÉBAT

- **Francesco Bandarin**, architecte-urbaniste, directeur-général pour la culture honoraire à l'Unesco, conseiller spécial du directeur général de l'ICCROM
- **Véronique Roger-Lacan**, ambassadrice de la France à l'Unesco
- **Pierre-Marie Tricaud**, urbaniste, paysagiste, chargé d'études à l'Institut Paris Région
- **Wim Dries**, bourgmestre de Genk
- **Catherine Bertram**, directrice de la Mission Bassin Minier

11 h 15 - 12h40 - LA « TREILLE MINIÈRE », RETISSER UN TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR SON HÉRITAGE

Modérateur : Benoît Poncelet, directeur du CAUE du Nord

Présentation du Bassin Minier par Raphaël Alessandri, architecte-urbaniste, directeur d'études à la Mission Bassin Minier

DÉBAT

- **Vincent Montrieux** sous-directeur de la qualité du cadre de vie au Ministère de la Transition écologique et solidaire
- **Jean-Louis Subileau**, urbaniste, aménageur, cercle de qualité Euralens
- **Aymeric Robin**, maire de Raismes, président de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
- **Jacques Ippoliti, Marion Lacas**, architectes, Lauréats d'Europas 16 sur le site de la porte du Hainaut

14 h 00 – 15 h 35 - LES CITÉS MINIÈRES : DÉMOLIR MOINS, TRANSFORMER PLUS OU COMMENT PROTÉGER ET FAIRE MUTER UN PATRIMOINE HABITÉ

Modérateur : Jean-Philippe Hugron, journaliste

Projection du film « Les cités pilotes du Patrimoine mondial ».

Présentation du projet de la Cité des électriciens à Bruay-la-Buissière par **Philippe Prost**, architecte-urbaniste, professeur à l'ENSA Paris Belleville.

DÉBAT

- **Raphaël Alessandri**, architecte, urbaniste, Mission Bassin Minier
- **Corinne Langlois**, architecte, urbaniste en chef de l'état, sous-direction de l'architecture et de la qualité de la construction et du cadre de vie
- **Christine Leconte**, architecte, présidente de l'Ordre National des architectes
- **Philippe Prost**, architecte-urbaniste, professeur à l'ENSA Paris Belleville
- **Jean François Campion** directeur général de Maison et Cités

15 h 35 – 16 h 50 - VALEUR UNIVERSELLE/VALEUR LOCALE : COMMENT CONSTRUIRE ET TRANSMETTRE UNE CULTURE PARTAGÉE AUTOUR DU PATRIMOINE MONDIAL

Modérateur David Abittan, journaliste

Projection du film « Récits croisés d'actions de médiation ».

DÉBAT

- **Béatrice Mariolle** architecte, professeur HDR à l'ENSAP de Lille, chercheuse Ipraus UMR AUSer, directrice de la Chaire « Acclimater les territoires post-miniers »
- **Lucas Monsaingeon**, architecte, Atelier d'Architecture Philippe Prost, doctorant CY Cergy Paris Université et ENSAV
- **Hilaire Multon**, directeur régional des affaires culturelles, Hauts de France
- **Marie Patou**, chargée de mission Patrimoine - Education, Réseaux internationaux, Mission Bassin Minier
- **Marie Lavandier**, directrice du Louvre Lens

16 h 50 – 17 h 15 - CONCLUSION

par **Jean-François Caron**, maire de Loos-en-Gohelle,
président de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial

17 h 30 - COCKTAIL